



14^{ème} CHALLENGE DE LA ROSE



Samedi 25 et dimanche 26 Mars 2017



C.A. L'Hay les Roses Natation 21, rue du Hameau 94240 L'HAY LES ROSES

Email : cal.natation@gmail.com

Site : calnatation.fr

CHALLENGE DE LA ROSE

DATES : Samedi 25 et dimanche 26 Mars 2017

LIEU : Piscine municipale L'Haÿ les Roses
21 rue du Hameau
94240 L'HAY LES ROSES

OUVERTURE DES PORTES : 13h30 le samedi / 8h00 et 14h00 le dimanche

DEBUT DES EPREUVES : 15h00 le samedi / 9h00 et 15h00 le dimanche

BASSIN : 25 mètres, 6 couloirs
Bassin de récupération

CATEGORIES :

	Dames	Messieurs
Avenirs 1	<i>9 ans et moins (2008 et après)</i>	<i>9 ans et moins (2007 et après)</i>
Avenirs 2	<i>10 ans (2007)</i>	<i>10 ans (2006)</i>
Jeunes	<i>11 ans à 13 ans (2006 à 2004)</i>	<i>11 ans à 13 ans (2005 à 2003)</i>

PROGRAMME :



Samedi Après-midi 1^{ère} réunion OP : 13h30	Dimanche matin 2^{ème} réunion OP : 8h00	Dimanche Après-midi 3^{ème} réunion OP : 14h00
<i>1 – 50 et 100 NL Dames</i>	<i>8 – 200 ou 400 NL Dames</i>	<i>12 – 200 ou 400 NL Messieurs</i>
<i>2 – 100 4N Messieurs</i>	<i>Pause et Récompenses</i>	<i>Pause et Récompenses</i>
<i>3 – 200 4N Dames</i>	<i>9 – 50 et 100 Papillon Messieurs</i>	<i>13 – 50 et 100 Papillon Dames</i>
<i>Pause et Récompenses</i>	<i>10 – 50 et 100 Dos Dames</i>	<i>14 – 50 et 100 Dos Messieurs</i>
<i>4 – 50 et 100 NL Messieurs</i>	<i>11 – 50 et 100 Brasse Messieurs</i>	<i>15 – 50 et 100 Brasse Dames</i>
<i>5 – 100 4N Dames</i>	<i>Récompenses</i>	<i>Pause et Récompenses</i>
<i>6 – 200 4N Messieurs</i>		<i>16 – Relais 4x50 NL</i>
<i>Pause et Récompenses</i>		<i>Récompenses</i>
<i>7 – Relais 4x50 4 Nages</i>		
<i>Récompenses</i>		

REGLEMENT :

Le règlement de référence sera celui de la F.F.N.

Les 50 mètres, le 100 4N et le 200 NL sont réservés uniquement aux « Avenirs ».

Les 100 mètres, le 200 4N et le 400 NL sont réservés uniquement aux « Jeunes ».

Les relais seront composés obligatoirement de quatre « Avenirs », ou de quatre « Jeunes ».

Chaque club devra fournir au moins un officiel.

Le CAL Natation se réserve le droit de limiter le nombre d'engagements. Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée des accords de principes.

Suivant le nombre d'engagements, les heures d'ouverture des portes et de début des épreuves peuvent être sensiblement modifiées. Le CAL Natation informera les clubs par mail et le mentionnera sur le site du club.

Le CAL Natation décline toute responsabilité pour perte ou vol, pouvant survenir au cours de la compétition.

Les clubs participants déclarent connaître parfaitement le présent règlement et s'engagent à le respecter.

C.A. L'Haÿ les Roses Natation 21, rue du Hameau 94240 L'HAY LES ROSES

Email : cal.natation@gmail.com

Site : calnatation.fr

ENGAGEMENTS :

Les droits d'engagement seront de **4 euros** par engagement individuel et de **6 euros** par relais.

Ils sont à régler au plus tard le samedi 25 Mars 2017, avant le début de la compétition.

Il n'y a pas de frais de dossier.

Un accord de principe avec une estimation du nombre de nageurs engagés est à nous communiquer par courrier ou mail avant le **dimanche 5 mars 2017**.

Les engagements sont à saisir directement sur EXTRANAT.fr à partir du **mercredi 15 mars 2017**.

Ils sont à valider avant le **mardi 21 mars 2017 minuit**.

FORFAITS ET MODIFICATIONS :

Les forfaits déclarés après le mardi 21 mars 2017 minuit ne feront l'objet d'aucune pénalité, mais également d'aucun remboursement.

Toute demande d'engagement supplémentaire sur une nage pour un nageur déjà engagé ou d'engagement d'un nouveau nageur sera tributaire de la place disponible. Le prix de ces engagements supplémentaires sera à régler avant le début de la compétition.

RECOMPENSES :

Pour chaque épreuve les trois premiers nageurs de chaque année d'âge seront récompensés.

La meilleure performance féminine et masculine à la table de cotation fédérale dans chaque catégorie sera également récompensée.

Un classement par club sera réalisé. **La coupe du Challenge de la Rose** sera remise en jeu et attribuée au club ayant cumulé le plus grand nombre de points.

Le club vainqueur du Challenge sera qualifié d'office l'année suivante. Il aura la responsabilité du trophée et devra assurer son entretien ou son remplacement en cas de perte ou de détérioration. Il devra le ramener à l'organisateur le jour de la compétition.

Un club peut conserver le trophée après l'avoir remporté trois années consécutives.

Pour tout renseignement une adresse e-mail est à disposition : cal.natation@gmail.com ou sur le site du club <http://www.calnatation.fr>

En espérant vous voir nombreux sur le bord de notre bassin.

Le C.A.L'Hay les Roses Natation.



**Meeting labellisé
Régional d'Animation**



C.A. L'Hay les Roses Natation 21, rue du Hameau 94240 L'HAY LES ROSES

Email : cal.natation@gmail.com

Site : calnatation.fr